Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260413-DCM102042026-DE

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES
SÉANCE DU 2 AVRIL 2026**

Le deux avril deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la salle communale « 16, rue de Saint Christophe » après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire – Madame DURAND Marina, première adjointe – Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Madame PRÉVOST Sabrina, troisième adjointe – Monsieur ROLLO Jean-François – Monsieur MARTIN Philippe – Madame PELÉ Christèle – Monsieur FERRON Freddy – Madame SOUBELET Valérie – Monsieur RODRIGUEZ Emmanuel – Madame LE COZ Christelle, membres du conseil municipal.

Etait absent :

Date de la convocation : 26 mars 2026
Secrétaire de séance : Monsieur FERRON Freddy

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est adopté par 11 voix

ORDRE DU JOUR

1° - Création et élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)
2° - Création de la commission communale des impôts directs – proposition d'une liste
3° - Création de la commission chargée de la voirie - des terrains communaux – de l'environnement et désignation de ses membres
4° - Création de la commission chargée des bâtiments communaux – du cimetière et désignation de ses membres
5° - Création de la commission chargée du personnel communal et désignation de ses membres
6° - Création de la commission chargée du fleurissement – des fêtes et cérémonies et désignation de ses membres
7° - Création de la commission chargée des loisirs – du bulletin communal et désignation de ses membres
8° - Désignation d'un délégué à la commission de contrôle des listes électorales
9° - Désignation des délégués au CNAS
10° - Désignation des représentants de la commune au sein du SDE 35
11° - Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
12° - Désignation d'un conseiller municipal « correspondant défense »
13° - Désignation d'un correspondant incendie et secours
14° - Demande d'agrément « chantier et stage à caractère éducatif »
15° - Questions diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire propose que soit retirée de l'ordre du jour la question numéro 11 - Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat d'Urbanisme
Par 11 voix pour, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire aux fins demandées.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260413-DCM102042026-DE

2° - Création de la commission communale des impôts directs (CCID)

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1650,
Considérant qu'à la suite du renouvellement général des Conseils Municipaux, il convient de dresser une liste de présentation pour permettre au Directeur des Services Fiscaux de nommer les commissaires titulaires et suppléants,
Considérant que les conditions exigées par le Code Général des impôts pour être membre d'une commission Communale des Impôts Directs sont les suivantes :
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- Etre âgé de 18 ans révolus
- Jouir de ses droits civiques
- Etre contribuable dans la Commune (être inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la Commune : Taxes Foncières - Taxe d'habitation – Cotisation Foncière des Entreprises)
- Etre familiarisé avec la vie de la Commune
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Madame le Maire précise que la création de cette commission est obligatoire et sera composée d'un président, à savoir le Maire ou l'un(e) des adjoint(e)s et de 6 membres devant chacun avoir un(e) suppléant(e).

Les 6 membres et leurs suppléant(e)s seront désignés par la direction départementale des finances publiques à partir d'une liste de 24 contribuables de la Commune fixée par le Conseil Municipal.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, par 11 voix, dresse ainsi que suit la liste des 20 contribuables :

	Nom	Prénom	Adresse
1	PICHOT	Maryvonne	9, rue du Chêne Vert 35210 MONTREUIL DES LANDES
2	SOURDIN	Thérèse	355 – La Morlière 35210 MONTREUIL DES LANDES
3	BENOIST	André	382 – Le Clos 35210 MONTREUIL DES LANDES
4	BARBOT	Michel	923 – Le Bas Aunay 35210 MONTREUIL DES LANDES
5	JUGUET	Francis	7, rue de Saint Christophe 35210 MONTREUIL DES LANDES
6	BENOIST	Jean-Marc	420 – Le Clos 35210 MONTREUIL DES LANDES
7	PETITPAS	Marie	690 – Le Petit Bois Roger 35210 MONTREUIL DES LANDES
8	JACQUES	Nicolas	708 – Villa la Boulais 35210 MONTREUIL DES LANDES
9	ANGER	Stéphane	33 – L'Orée du Bois 35210 MONTREUIL DES LANDES
10	COQUELIN	Lynda	208 – La Motte 35210 MONTREUIL DES LANDES
11	PIHAN	Françoise	551 – Le Petit Bois Roger 35210 MONTREUIL DES LANDES
12	BERHAULT	Noël	39 – Rosemonde 35210 MONTREUIL DES LANDES
13	CAILLET	Gilbert	1, rue de la Massonnais 35210 MONTREUIL DES LANDES
14	MARTINAIS	Aurélien	87 – La Charbotière 35210 MONTREUIL DES LANDES
15	LOUVEL	Vincent	1598 – Les Mimosas

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260413-DCM102042026-DE

			35210 MONTREUIL DES LANDES
16	GOUPIL	René	1266 – La Rose des Vents 35210 MONTREUIL DES LANDES
17	BRAULT	Clément	3, rue de Saint Christophe 35210 MONTREUIL DES LANDES
18	COLLIN	Alexandra	157 – La Charbotière 35210 MONTREUIL DES LANDES
19	LOUVEL	Arnaud	3, rue de la Massonnais 35210 MONTREUIL DES LANDES
20	BOURNEUF	Christophe	9, rue de Combourtillé 35210 MONTREUIL DES LANDES

dit que cette liste sera adressée au Directeur des Services Fiscaux.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 7 avril 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

MAIRIE DE MONTREUIL-DES-LANDES 35

Le secrétaire de séance,

Freddy FERRON